



COMITÉ SYNDICAL

Mercredi 9 décembre 2020 – 18h30 – Ancy-le-Franc

Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire (article 6) :

- Le quorum est abaissé à 1/3 des membres en exercice ;
- Possibilité pour un membre de disposer de 2 pouvoirs.

DÉBUT DE SÉANCE

- Désignation du délégué secrétaire de séance
- Proposition d'ajout d'un point à l'ordre du jour : demande de subvention pour l'animation du PAPI en 2021
- Approbation du compte-rendu du CS du 16 octobre 2020
- Décision prise par le Président :
 - Signature d'un contrat de maintenance du système de sécurité incendie du siège du SMBVA à Tonnerre avec l'entreprise SAS CPF1 (89000 Auxerre) d'un an pour un montant de 236,81 € TTC

GEMAPI

ETUDE D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU SEREIN-ARMANÇON : COOPÉRATION AVEC LE SYNDICAT DU BASSIN DU SEREIN



Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau Serein-Armançon

Comité syndical du SMBVA

9 décembre 2020

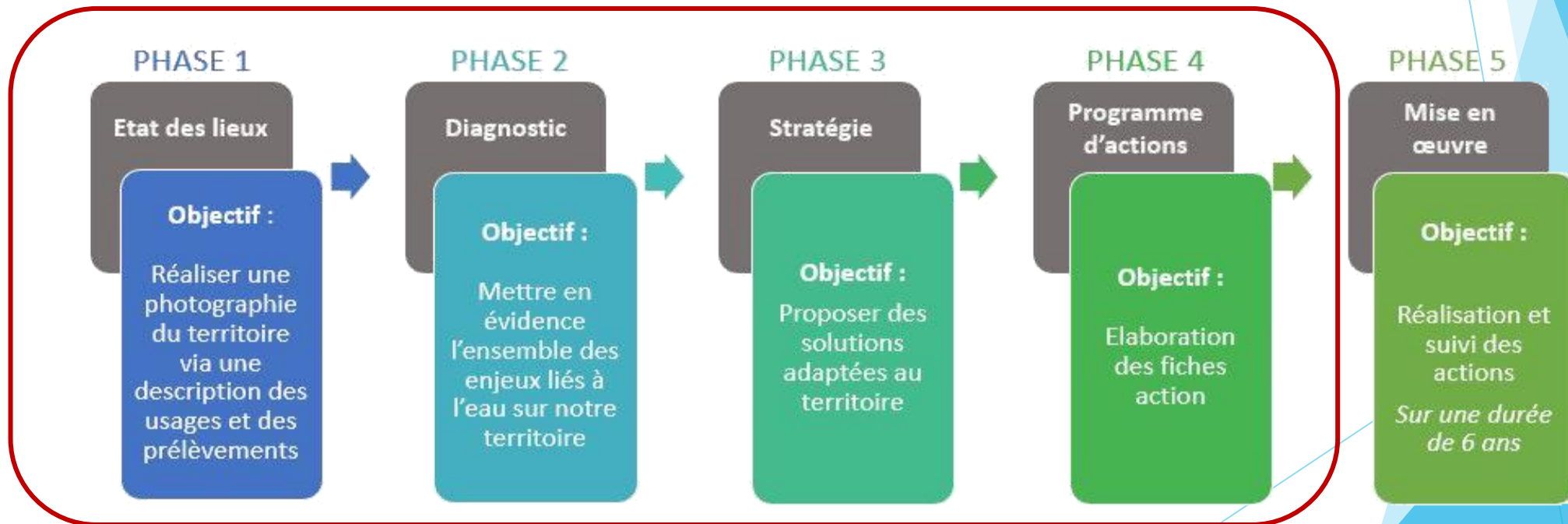
PTGE : l'origine

- ▶ Instruction gouvernementale du 7 mai 2019 :
 - Démarche **globale** et **co-construite** de la ressource en eau sur un **périmètre cohérent**
 - Aboutit à un **engagement de l'ensemble des usagers** pour atteindre dans la durée un **équilibre** entre besoins et ressources et en respectant la bonne **fonctionnalité des écosystèmes aquatiques** et en anticipant le **changement climatique**
 - Intègre l'enjeu de **préservation de la qualité des eaux**
 - Mobilise des solutions en privilégiant les **actions dîtes « sans regret »** (sobriété, amélioration de la qualité de l'eau...)
 - Aboutit à une **répartition** sur toute l'année des volumes de **prélèvements d'eau** par usage



PTGE : le processus

- ▶ Processus d'élaboration (2-3 ans) :
 - Identification du territoire puis de la structure porteuse (co-portages fréquents)
 - Définition d'un comité de pilotage



Un PTGE Serein-Armançon

► Bref historique

Décembre 2019

- Evocation de la démarche PTGE en Bureau de CLE

Janvier 2020

- Réunion d'échange sur les PTGE
- Emergence du périmètre

Février - mars 2020

- Réunions SMBVA, SBS & SESAM
- Décision PTGE Serein-Armançon

Mai 2020

- Réunion avec l'AESN
- 1^{er} visio-cotech

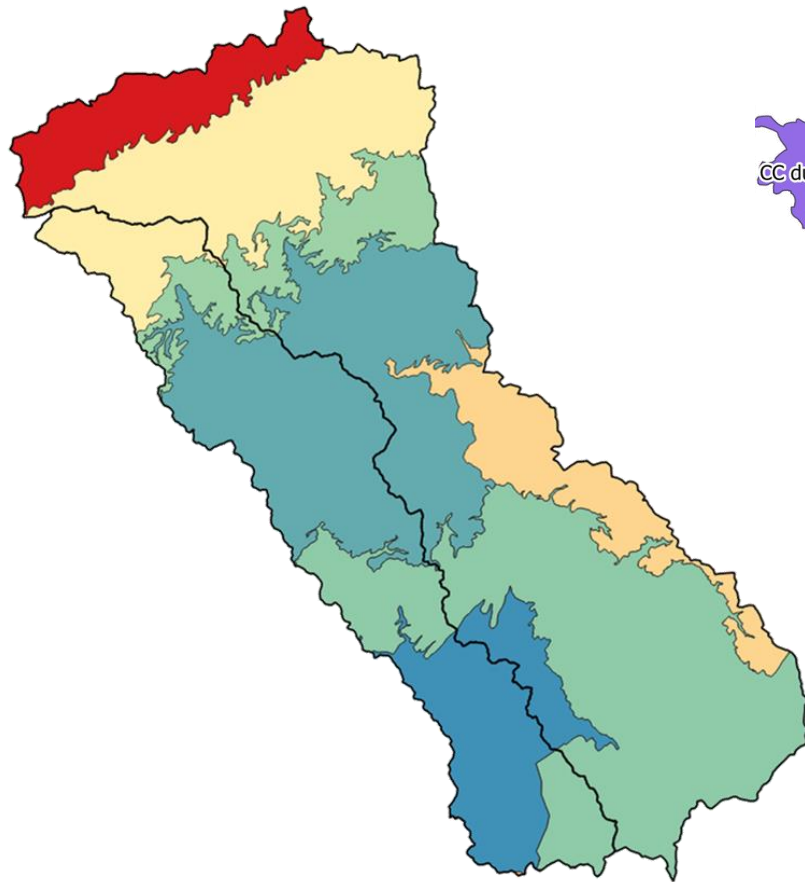
Juillet 2020

- Validation du périmètre par le préfet coordonnateur de bassin

Un PTGE Serein-Armançon

► Pourquoi le périmètre Serein-Armançon ?

- Une cohérence hydrogéologique
- Des liens forts vis-à-vis de l'eau potable
- Une mutualisation des moyens
- 7 intercommunalités à cheval sur les 2 bassins



Organisation du PTGE

▶ Maîtrise d'ouvrage :

- SMBVA (Armançon) et SBS (Serein)
- Convention de coopération public - public

→ Etude d'élaboration en régie interne au SMBVA

+ aide ponctuelle par un prestataire pour :

- la concertation
- l'étude économique et financière
- autre point particulier si besoin

▶ Copil = CLE + acteurs Serein



Concertation citoyenne

- ▶ **Projet de concertation à travers une conférence citoyenne pour les phase 2 et 3**

- ❖ **Création d'un panel citoyen**

Envoi de courriers
de façon aléatoire

Réponse de
volontaires

Sélection de 20 à
30 personnes

Réunions du panel
avec audition
d'experts/acteurs

Formulation de
recommandations

-> Prestation ENSAIA

Calendrier du lancement de l'étude

Juin 2020

- Finalisation du cahier des charges

Décembre 2020

- Comités SBS et SMBVA : convention de partenariat
- Dépôt de la demande de subvention auprès de l'AESN
- Composition de la nouvelle CLE

1^{er} semestre 2021

- Etat des lieux

Novembre 2020

- Retour des services de l'Etat sur le cahier des charges

Janvier 2021

- Comité de pilotage
- Démarrage de l'étude

2^{ème} semestre 2021

- Diagnostic
- Concertation

Budget 2021/2022

Dépenses prévisionnelles

Détail	Coût unitaire	Unité	Nombre	Total TTC
Prestation étude en régie	300 €	jour	350	105 000 €
Partenariat ENSAIA	20 000 €	forfait	1	20 000 €
Sessions panel citoyen	4 500 €	session	3	13 500 €
Organisation réunions	7 500 €	forfait	1	7 500 €
Hébergement site internet	100 €	an	2	200 €
Reprographie	300 €	forfait	1	300 €
TOTAL				146 500 €

Recettes prévisionnelles

Détail	Taux	Montant
AESN	80%	117 200 €
SMBVA	10%	14 650 €
SBS	10%	14 650 €
TOTAL		146 500 €



PARTENARIAT ÉDUCATIF RÉCID'EAU DE L'ARMANÇON 2021

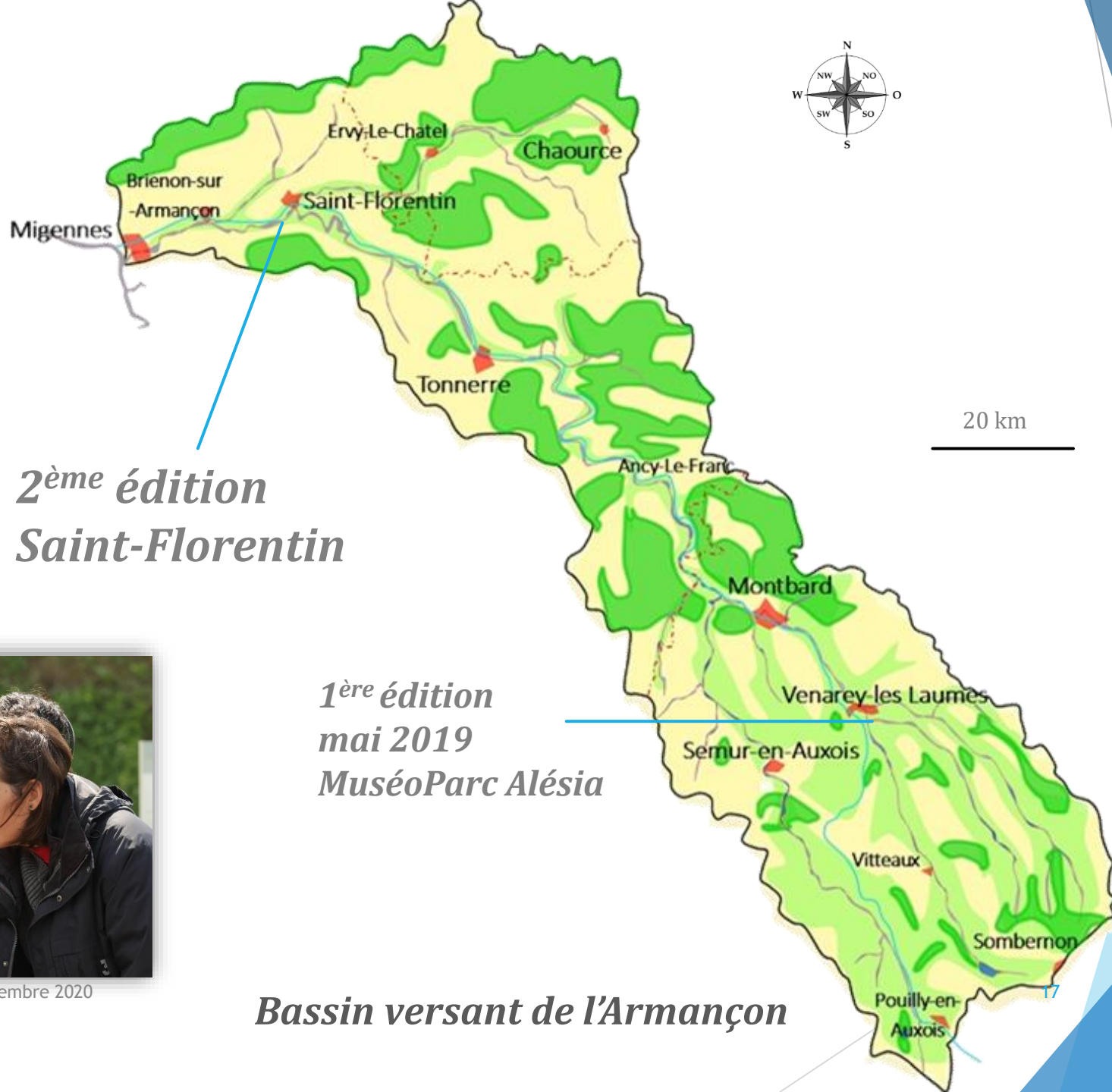
Récid'Eau de l'Armançon 2ème édition (v2.0 -> v2.1)



Syndicat Mixte Yonne
Médian

Syndicat Mixte de la
Vanne et de ses Affluents





*2^{ème} édition
Saint-Florentin*

*1^{ère} édition
mai 2019
MuséoParc Alésia*

Bassin versant de l'Armançon



SMBVA - Comité Syndical du 9 décembre 2020

Récid'Eau de l'Armançon

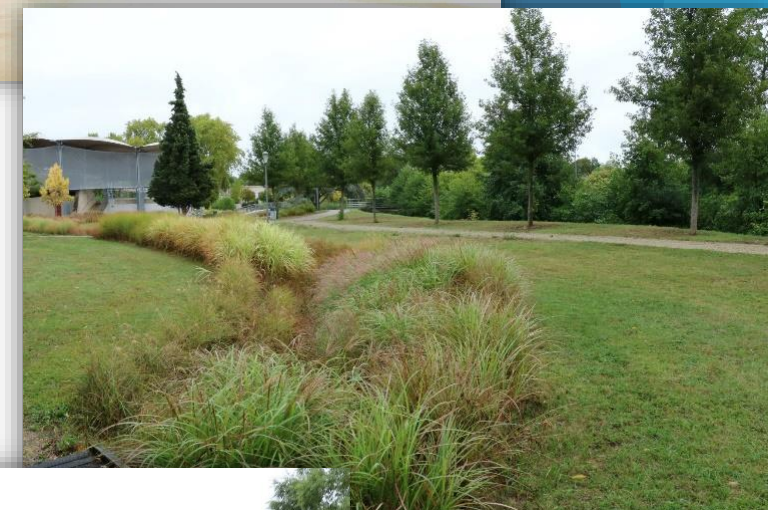
la 2^{ème} édition (v2.0)

Dédiée principalement aux scolaires

- Prévues initialement les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020

➤ Report aux **jeudi 3 et vendredi 4 juin 2021**

Ouverture aux élus / grand public le jeudi en fin d'après-midi (selon conditions sanitaires)

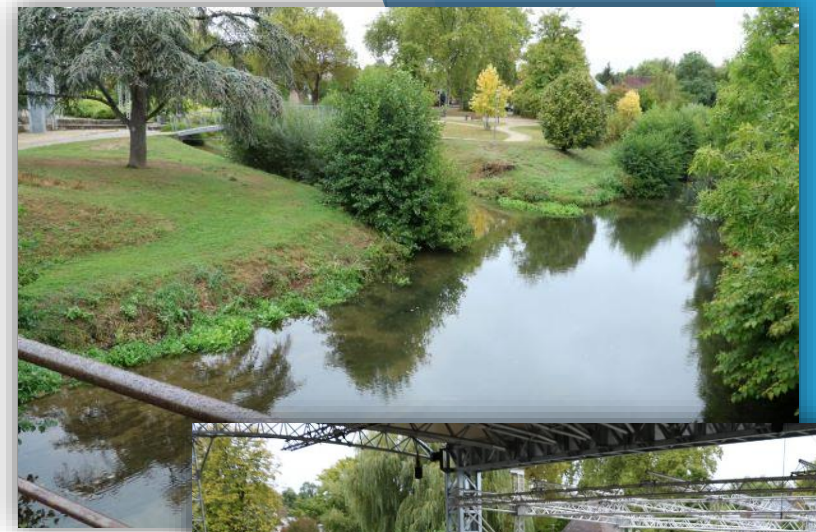


Récid'Eau de l'Armançon v2.1

le site de l'événement

➤ Jardin de l'Octroi

- Au bord de l'Armanche entre le port du canal et le centre-ville
- Théâtre de verdure Léo Ferré couvert
- Mise à disposition de moyens par la CCSA et la Ville de Saint-Florentin, dont des barnums
- Point d'eau et d'électricité
- Parking pour les cars



Récid'Eau de l'Armançon v2.1

le contenu de l'événement

- 19 stands
- 6 ateliers
- Spectacle *l'Odyssée de l'Or Bleu*
(2 représentations / jour)
- Conférence biodiversité
(Christophe Aubel, DGA de l'OFB ?)
- 1 exposition photo



Récid'Eau de l'Armançon v2.1

les stands et ateliers



• BIO BOURGOGNE •

Syndicat Mixte Yonne
Médian



PAYS DE SOULAINNES

Syndicat Mixte de la Vanne
et de ses Affluents



SMBVA - Comité Syndical du 9 décembre 2020

Stand et
Ateliers

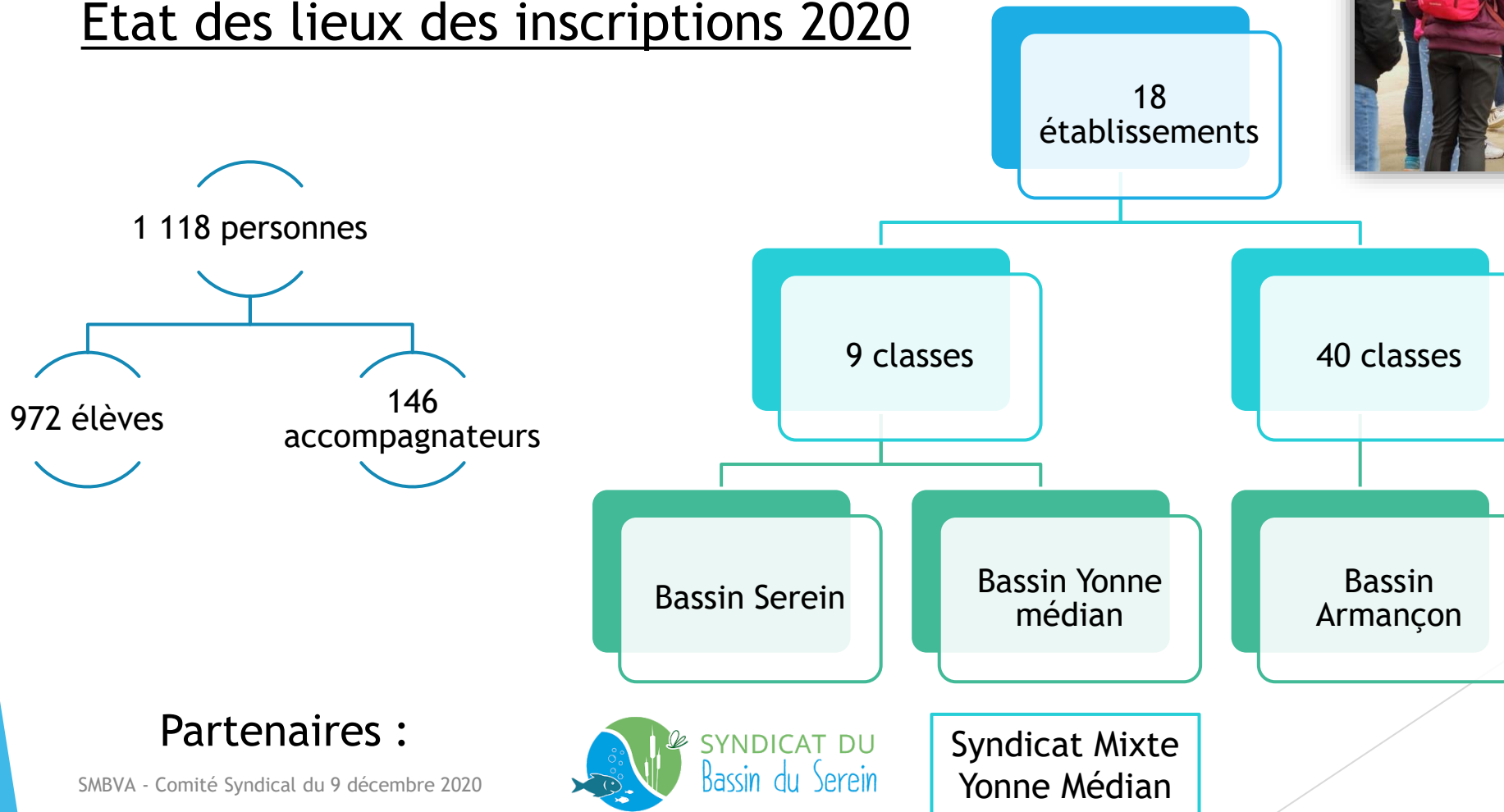
Atelier
uniquement

Stand
uniquement

Récid'Eau de l'Armançon v2.0

les scolaires

Etat des lieux des inscriptions 2020

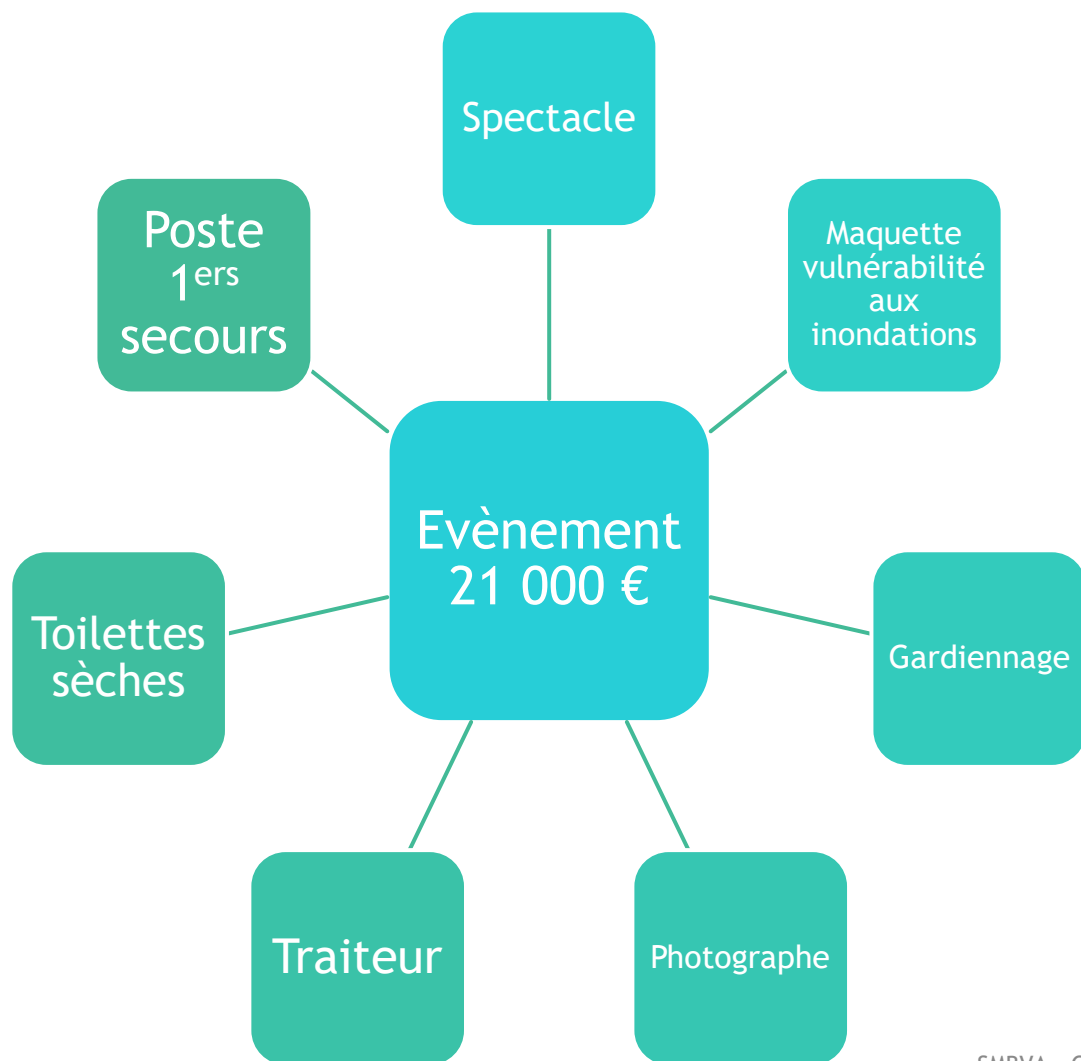


Partenaires :

SMBVA - Comité Syndical du 9 décembre 2020

Récid'Eau de l'Armançon v2.1

les dépenses prévisionnelles



Récid'Eau de l'Armançon v2.1

les recettes

Financement AESN

- **Subvention de 80 %** possible dans le cadre d'un « Partenariat éducatif Récid'Eau »
 - ≠ 1^{ère} édition = événement
 - 11^{ème} programme : actions réparties dans le temps



Partenariats public - public

- **Syndicats partenaires** : répartition du reste à charge des Récid'eau au prorata du nombre de classes inscrites
 - Inscriptions 2020 : Armançon 82 % / Yonne médian 14 % / Serein 4 %
- **CC Chaourçois Val d'Armance** : reste à charge de l'animation du CIE d'Othe et d'Armance (à valider)



Syndicat Mixte
Yonne Médian





2^{ème} édition des Récid'Eau de l'Armançon

3 et 4 juin 2021

ANIMATION HYDRAULIQUE DOUCE : CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT ET AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL



Animation Hydraulique douce



Comité syndical du SMBVA

9 décembre 2020

Objectifs de la mission

- ✓ Identifier, cartographier et hiérarchiser les **zones potentielles** d'aléas ruissellement et érosion -> modèle MESALES
- Proposer des aménagements pour répondre aux **enjeux risques et qualité des milieux**
- Répondre à une problématique croissante et récurrente sur certains secteurs ayant subi des inondations



Projets en cours d'élaboration

❖ Lézennes (89)

Enjeux assainissement / captage / paysage

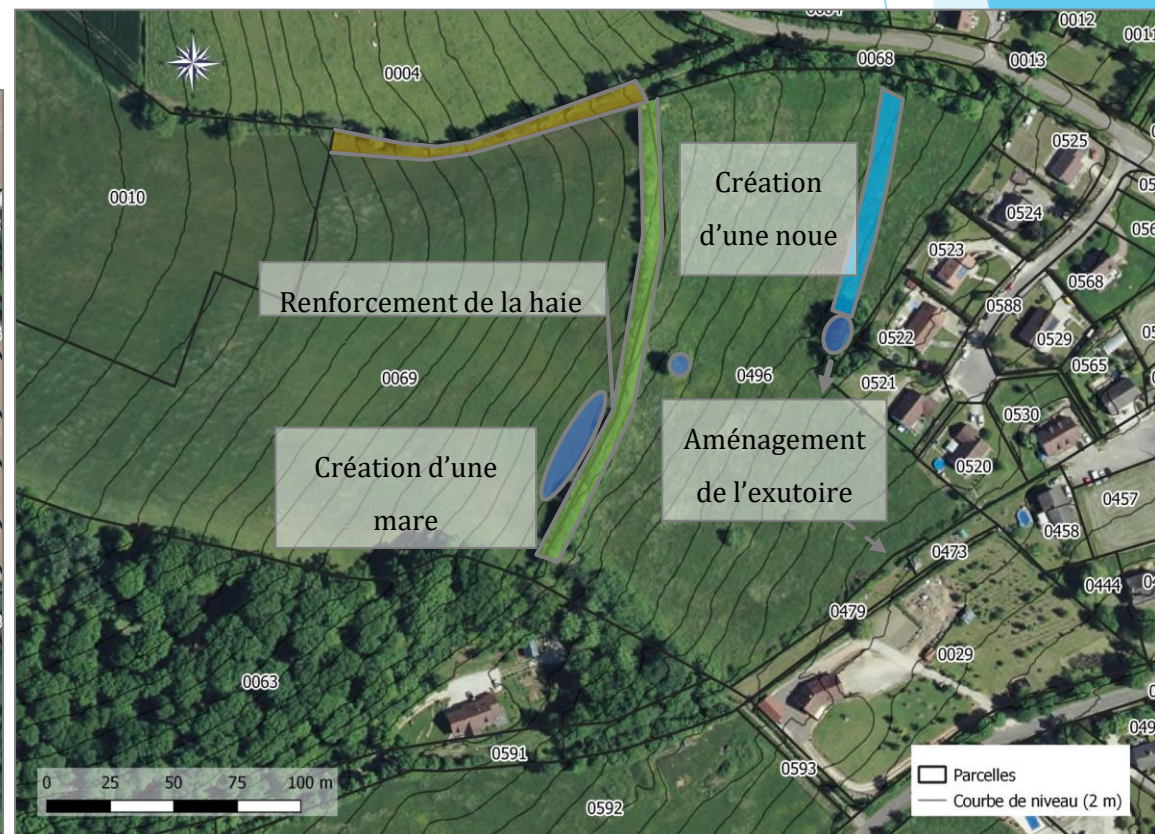
- ▶ Création de de mares tampon
- ▶ Création de noues / bandes enherbées
- ▶ Implantation de haies entre parcelles



❖ Moutier-Saint-Jean (21)

Enjeux inondation

- ▶ Création + réhabilitation de mares tampon
- ▶ Création d'une noue

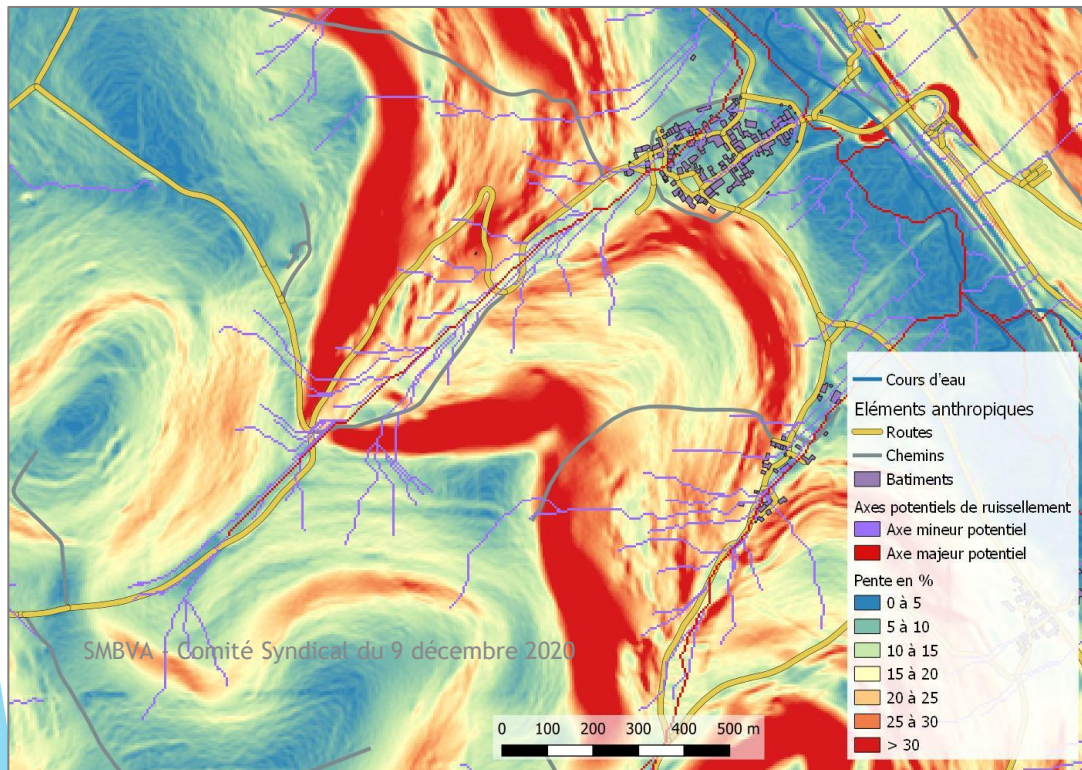


Projets en cours d'élaboration

❖ Boux-sous-Salmaise (21)

Enjeux inondation

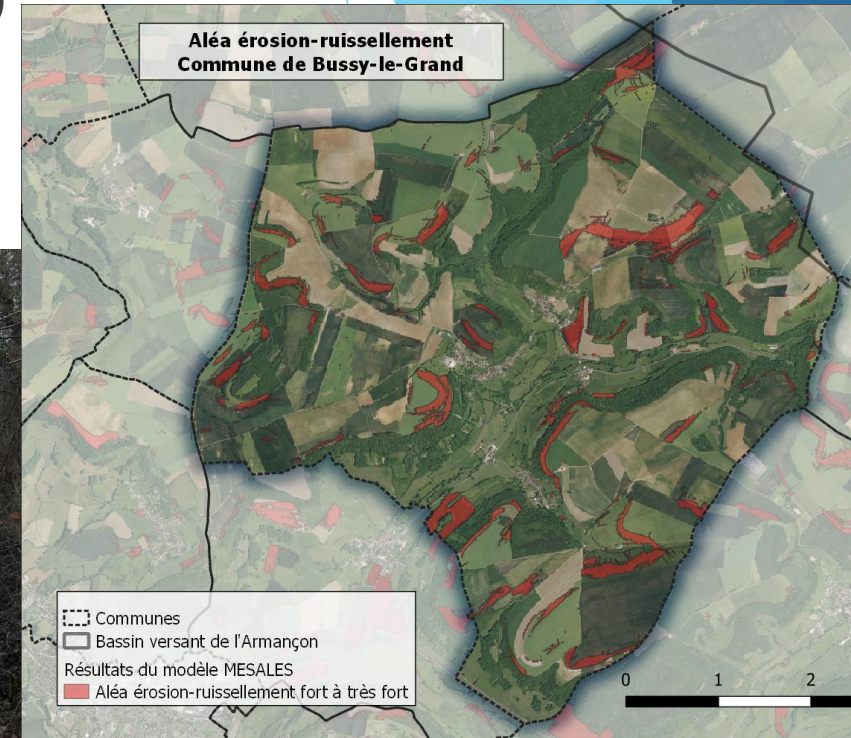
- ▶ Création de de mares tampon
- ▶ Création de noues / bandes enherbées
- ▶ Implantation de haies



❖ Bussy-le-Grand (21)

Enjeux inondation

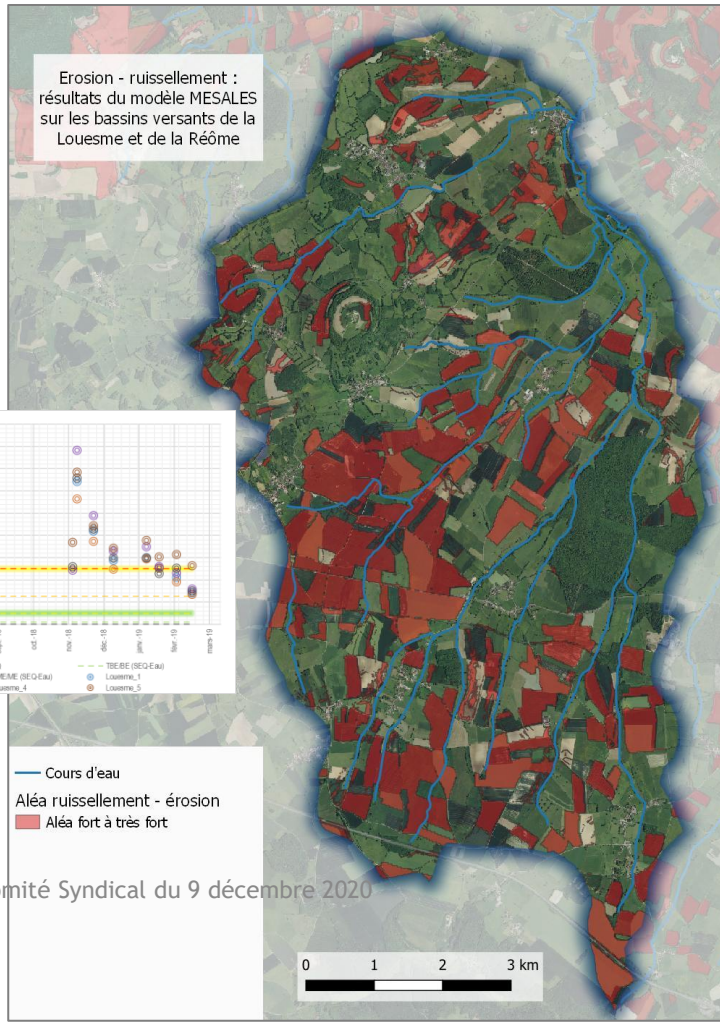
- ▶ Implantation de haies



Projets « masse d'eau »

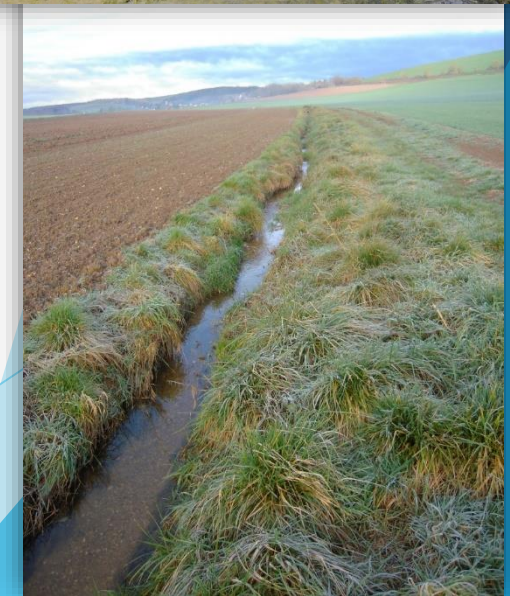
▶ Louesme Réôme (21)

Enjeux qualité / inondation



▶ Préblin (89)

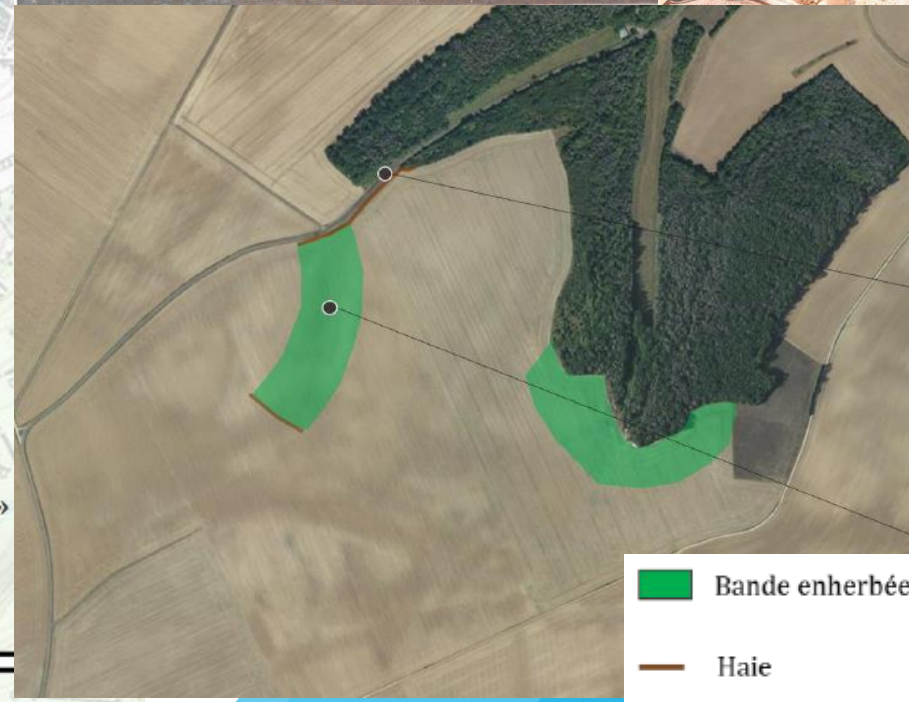
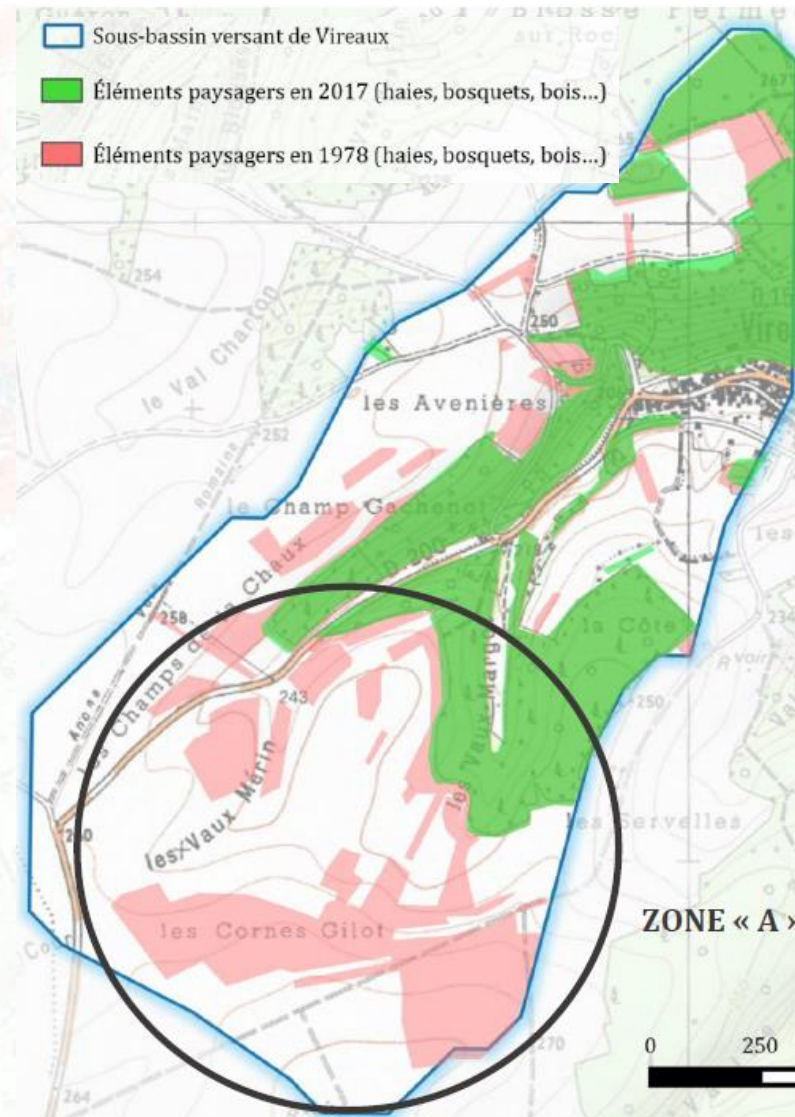
Enjeux qualité / inondation



Projet à relancer

► Vireaux (89)

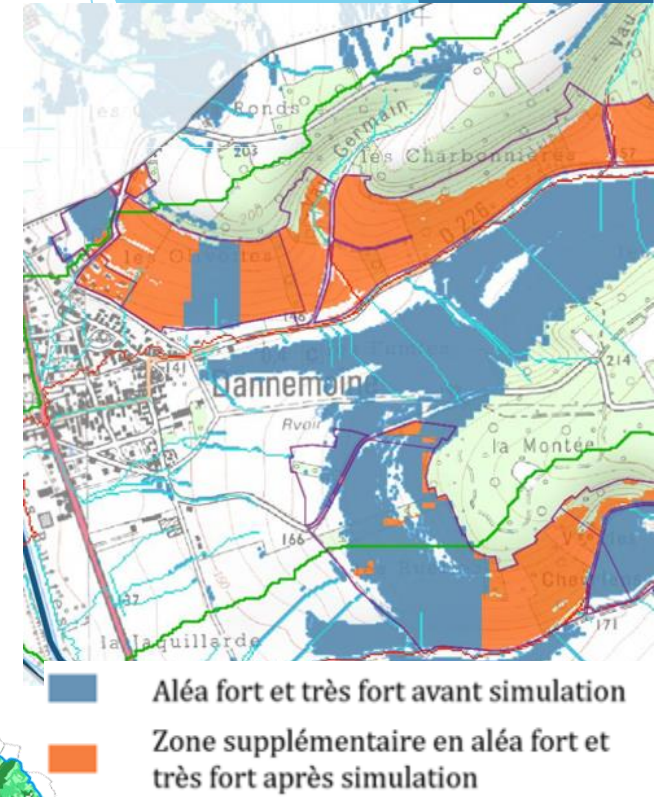
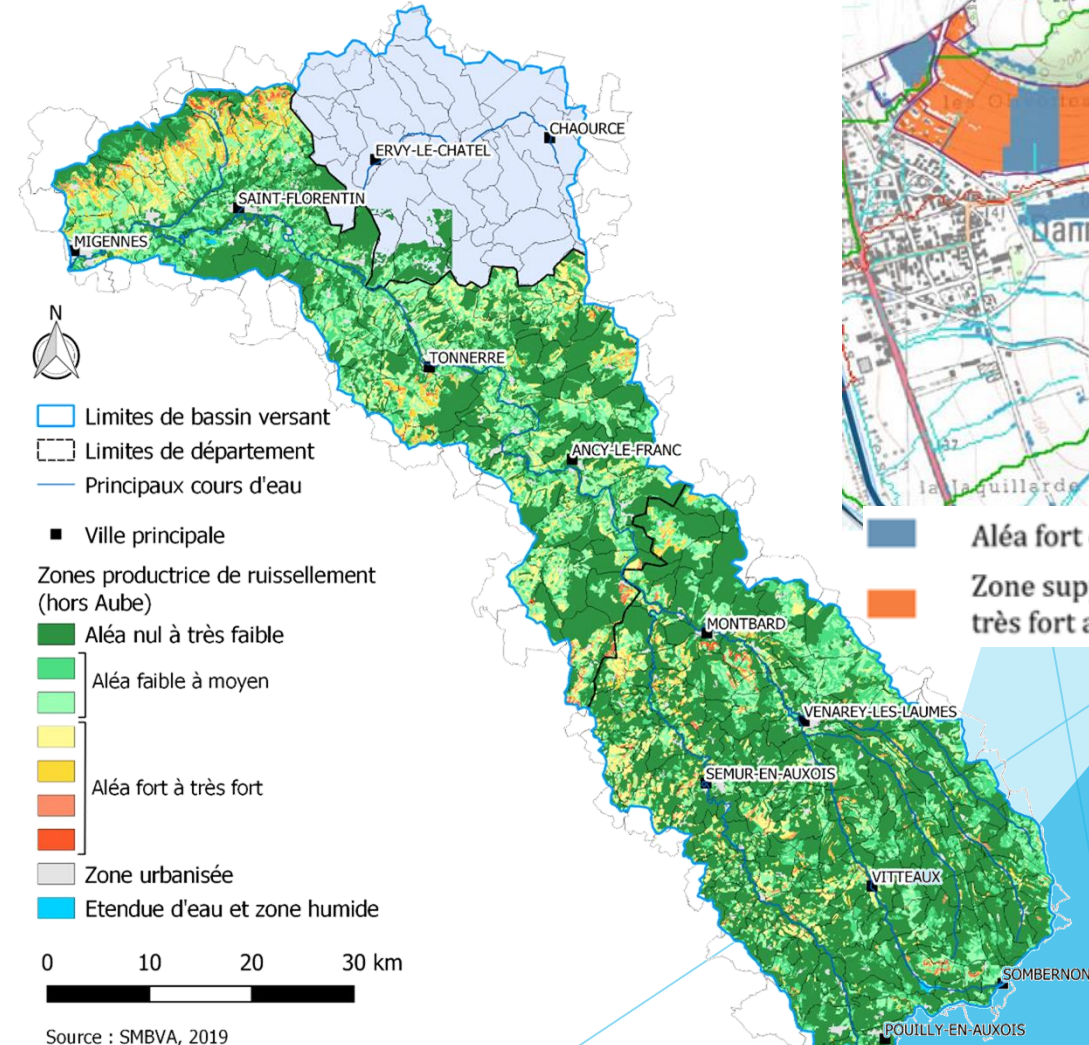
Enjeu inondation



Animation hydraulique douce : perspectives

Utilisation du modèle MESALES

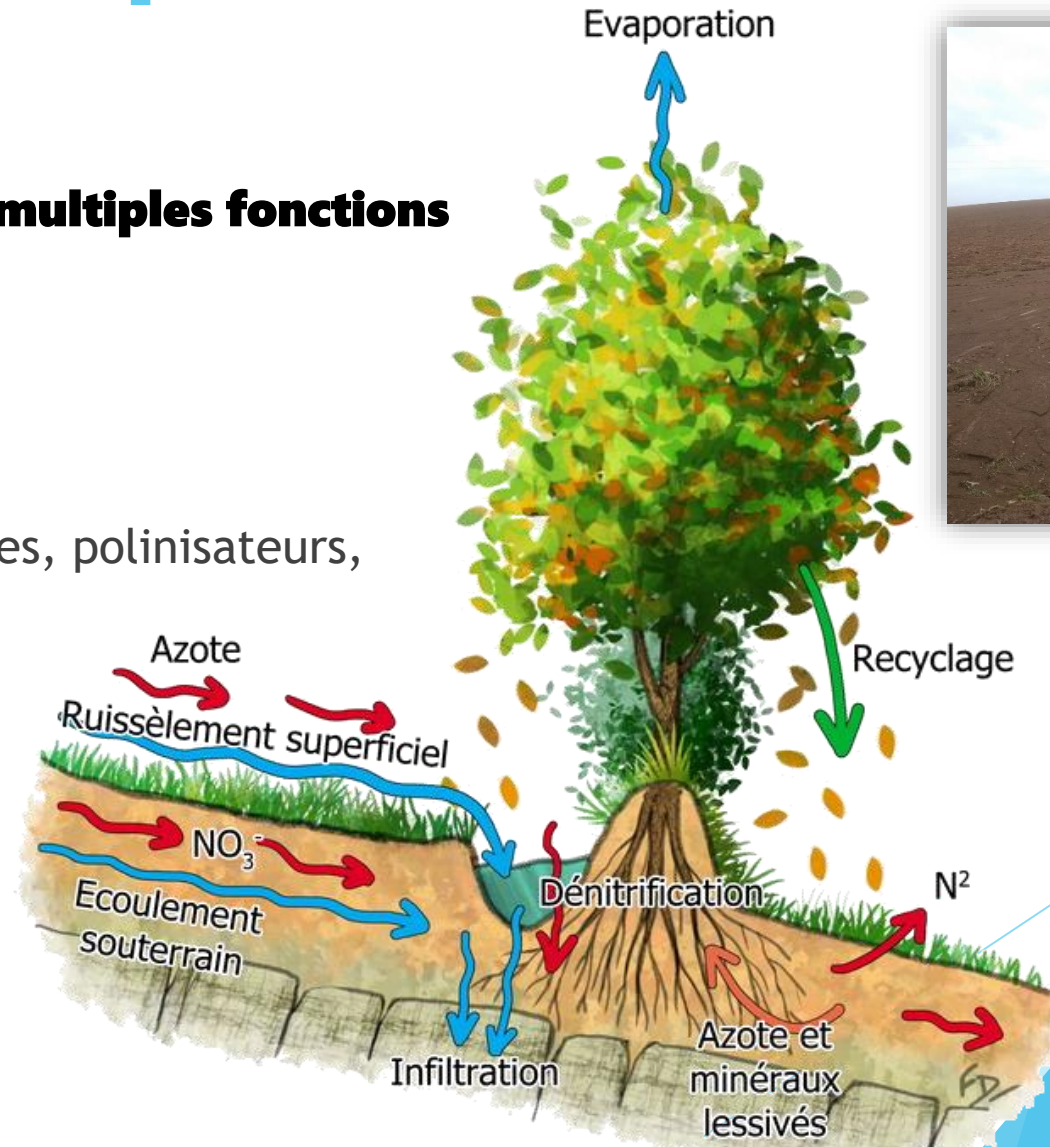
- ▶ Compléter le modèle sur la partie manquante (Aube)
- ▶ Mettre à jour le modèle avec les dernières données d'occupation du sol
- ▶ Sensibiliser les communes les plus concernées
- ▶ Simuler un changement d'occupation des sols
-> à utiliser lors de l'élaboration des PLUi ?



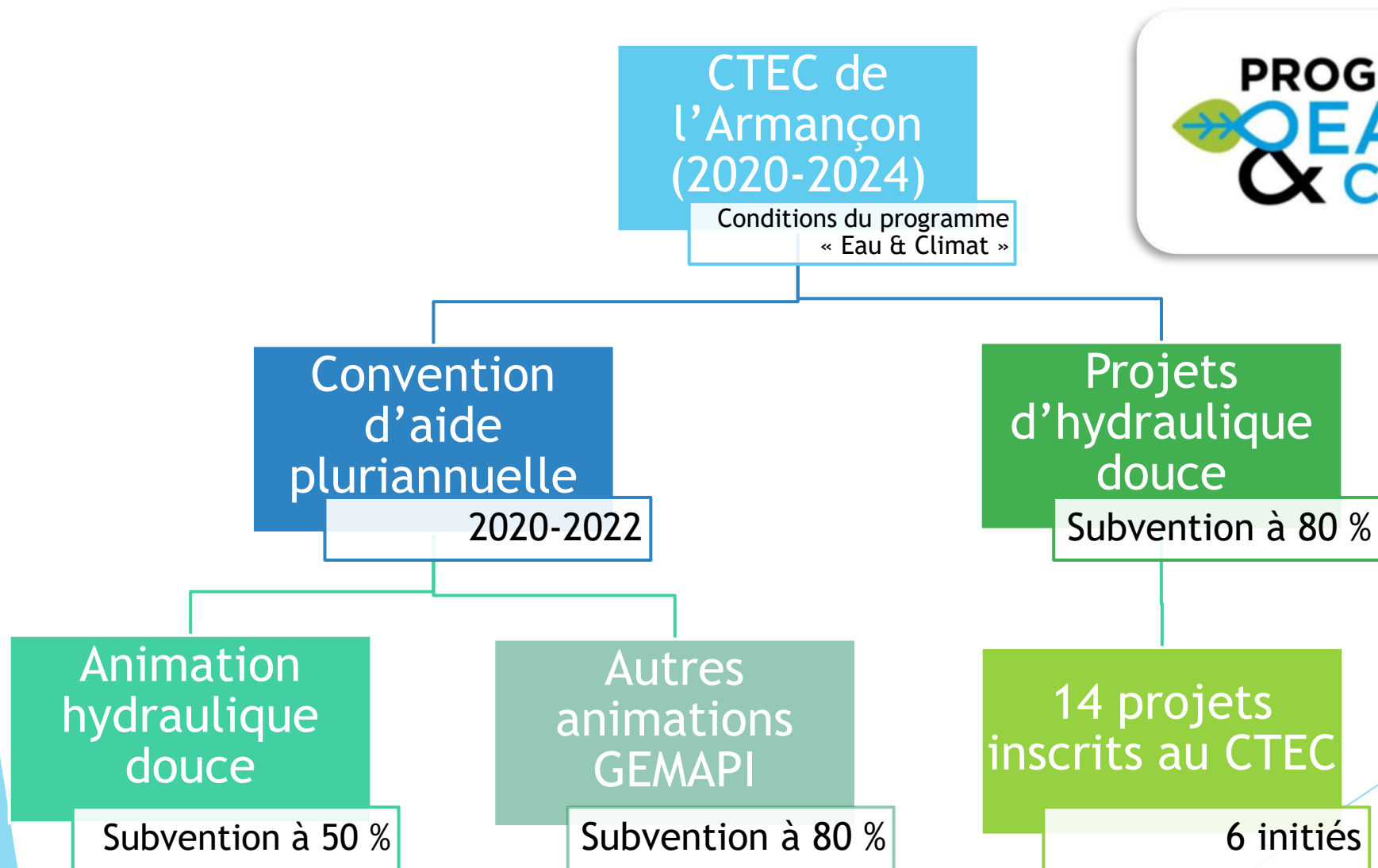
Animation hydraulique douce : perspectives

Développer les haies pour leurs multiples fonctions

- ▶ Erosion et ruissellement
- ▶ Qualité de l'eau
- ▶ Biodiversité
- ▶ Agronomie (brise-vent, auxiliaires, pollinisateurs, amendement, etc.)
- ▶ Stockage de carbone
- ▶ Paysage



Animation hydraulique douce : financement

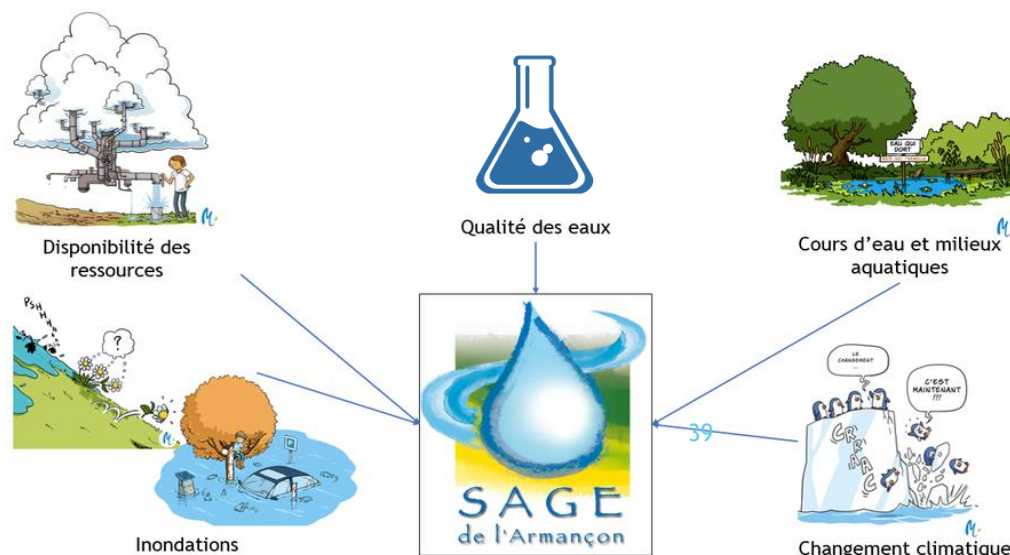


ANIMATION

FINALISATION DE LA RÉVISION DU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX : CRÉATION
D'UN EMPLOI NON PERMANENT ET AUTORISATION DE
RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Révision du SAGE

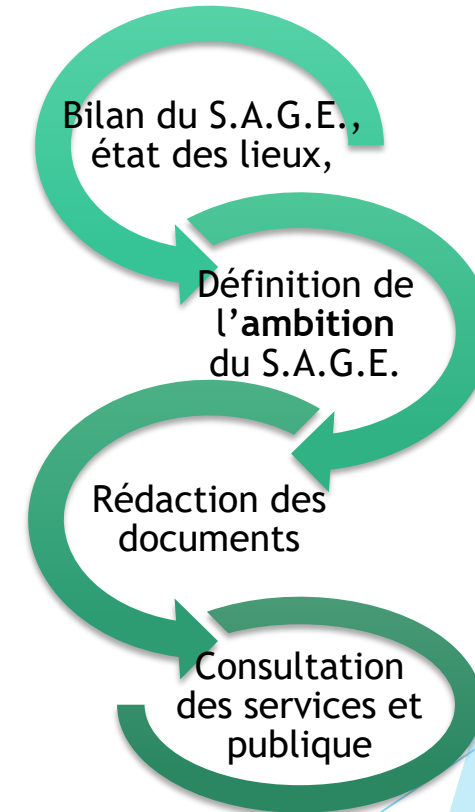
- ▶ **Outil de planification** à l'échelle du bassin versant
- ▶ **Définit à long terme les objectifs** pour l'utilisation, la mise en valeur et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides.
- ▶ Elaboré, suivi et révisé par le **Commission Locale de l'Eau** qui réunit les acteurs du bassin versant
- ▶ **Outil réglementaire fort** : préconisations et règles locales
- ▶ Adopté en 2013, mis en œuvre jusqu'en 2019 puis entrée en révision



Révision du SAGE

- ▶ **Pourquoi a-t-il été révisé ?**
 - Prise en compte de l'évolution du territoire
 - Intégration des nouvelles connaissances acquises
 - Garder une vision prospective
 - Intégrer le changement climatique
 - Aller plus loin dans la préservation de la ressource en eau

- ▶ **Révision planifiée sur 3 ans : 2019-2021**



Révision du SAGE

Mise à jour de l'état des lieux

Dernière
validation CLE
14/02/20

Scénarios tendanciel

Orientations et objectifs

Stratégie

Préconisations et règlement

Evaluation environnementale

Travail
préparatoire
avec l'équipe

Révision du SAGE

- ▶ Renouvellement de la composition de la CLE



Retard dans le planning de la
révision (\approx 1 an)

- ▶ Crise sanitaire

Subvention de l'AESN pour la révision sur 3 ans (2019-2021) → risque de défaut de financement pour terminer la révision

- ▶ Aujourd'hui : pas de CLE, attente des délibérations pour prendre l'arrêté préfectoral de composition de la CLE

Révision du SAGE

- ▶ Départ en janvier prochain de Julie BERTHOU (animatrice SAGE)
 - ▶ Nécessité de finir la révision du SAGE
- Recrutement d'un.e chargé.e de mission sur 2 ans, afin de terminer la révision du SAGE de l'Armançon et de lancer sa mise en œuvre

Animation de la Commission Locale de l'Eau et de la procédure de révision (60%)

Assurer le secrétariat administratif et technique de la CLE

Appui au volet réglementaire de la CLE

Animation de la vie de la CLE

Animation de la démarche de révision

Etude en régie pour la révision du SAGE (40%)

Rédaction des documents du SAGE

Ajustement des documents du SAGE suite à la consultation des services de l'Etat et la participation publique



ANIMATION AGRICOLE DE DÉMARCHES BAC POUR LA PÉRIODE 2021 À 2023 : COOPÉRATION AVEC DES MAÎTRES D'OUVRAGE EAU POTABLE

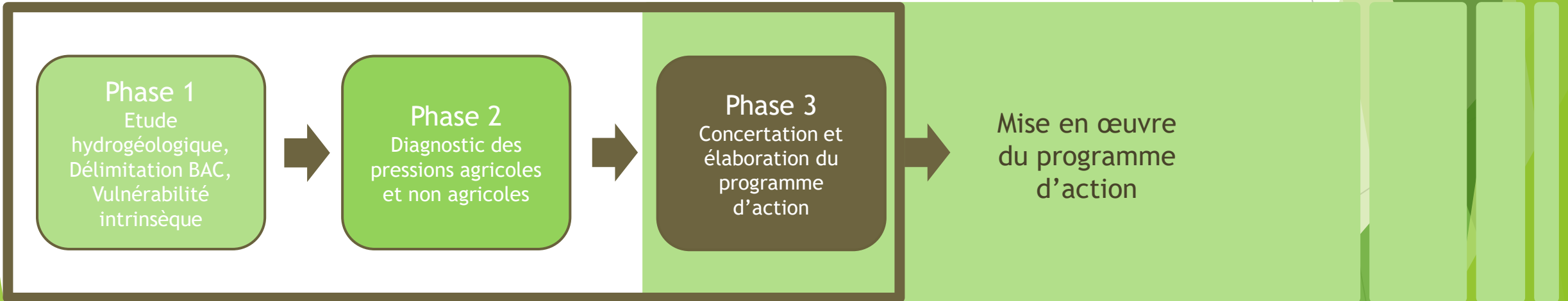
Vous avez-dit démarche « BAC » ?

Bassin d'Alimentation de Captage



ETUDE BAC

ANIMATION DU PROGRAMME D'ACTION



3 ans minimum

Long terme...

L'animation agricole du SMBVA au service des démarches BAC

2010

2015

2019

2024

**Contrat Global
Armançon Aval**

**Contrat Global
Armançon**

Accompagnement de la part du SMBVA des
collectivités maître d'ouvrage pour le
lancement et le portage des démarches BAC

Animation financée par
le SMBVA (20%) et l'AESN (80%)

Répartition des BAC animés par maître d'ouvrage

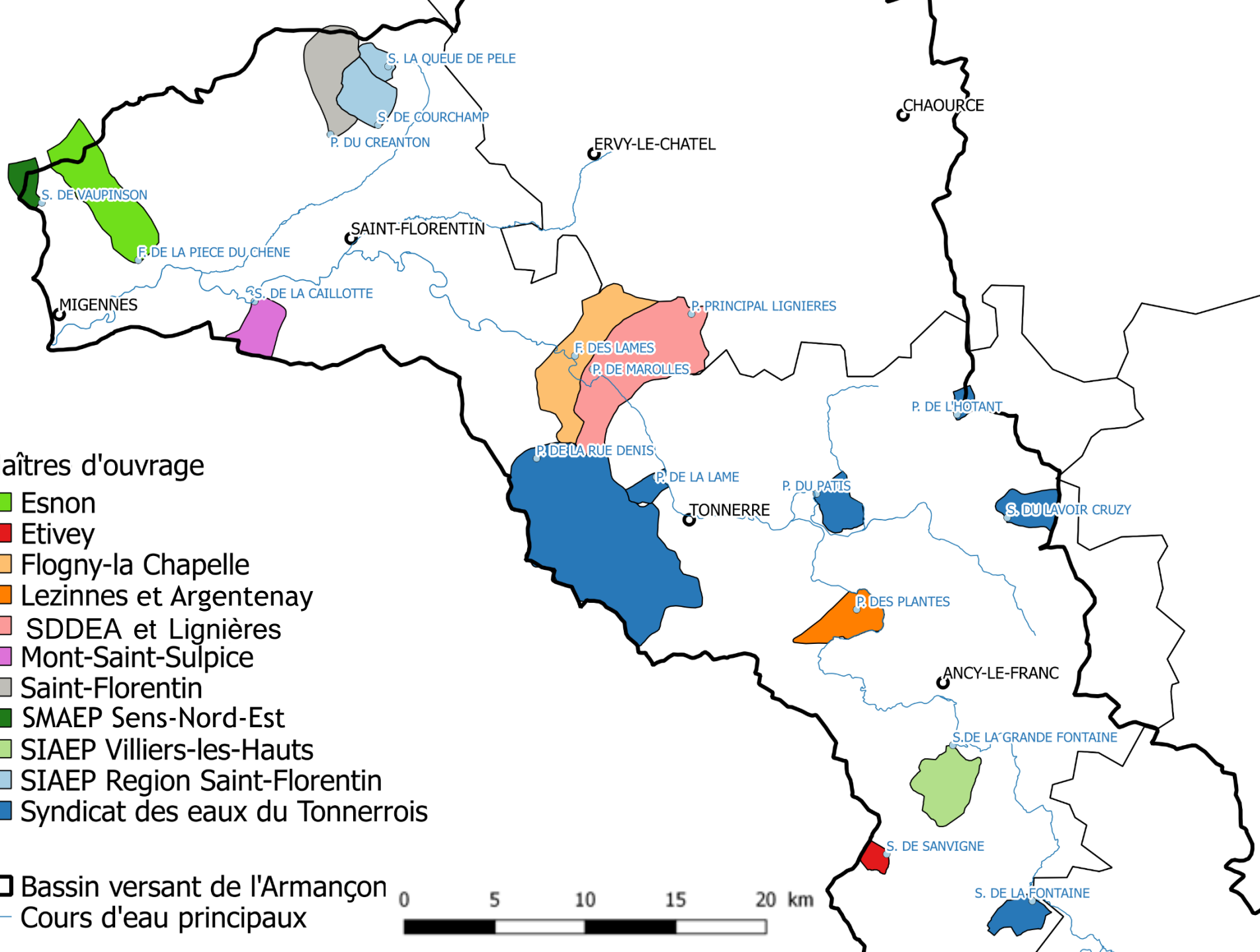
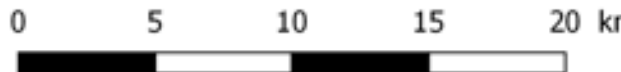
13 maîtres d'ouvrages

18 démarches BAC en cours
5 démarches à lancer

Maîtres d'ouvrage

- Esnon
- Etivey
- Flogny-la Chapelle
- Lezennes et Argentenay
- SDDEA et Lignièrès
- Mont-Saint-Sulpice
- Saint-Florentin
- SMAEP Sens-Nord-Est
- SIAEP Villiers-les-Hauts
- SIAEP Region Saint-Florentin
- Syndicat des eaux du Tonnerrois

- Bassin versant de l'Armançon
- Cours d'eau principaux



Réorganisation du portage de la cellule d'animation agricole des BAC

2010

2015

2019

2024

**Contrat Global
Armançon Aval**

**Contrat Global
Armançon**

**Contrat de Territoire
Eau et Climat**

Accompagnement de la part du SMBVA des collectivités maître d'ouvrage pour le lancement et le portage des démarches BAC

Animation financée par le SMBVA (20%) et l'AESN (80%)

Dès 2020, les collectivités portent l'animation

Animation financée par le groupement de collectivités (20%) et l'AESN (80%)

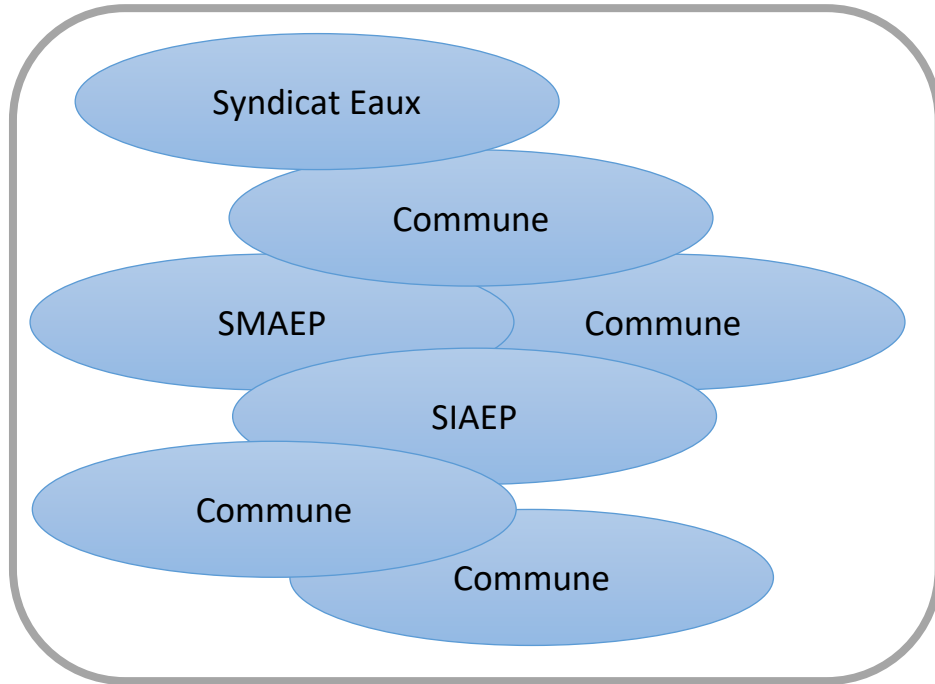
**Transition 2020 :
convention de
coopération MO-SMBVA
(2 postes)**

Quelle organisation ?

Portage de la cellule d'animation agricole des BAC

Organisation 2020

Collectivités maîtres d'ouvrage eau potable



*Reste à charge réparti entre les 13 collectivités
Opération blanche pour le SMBVA*

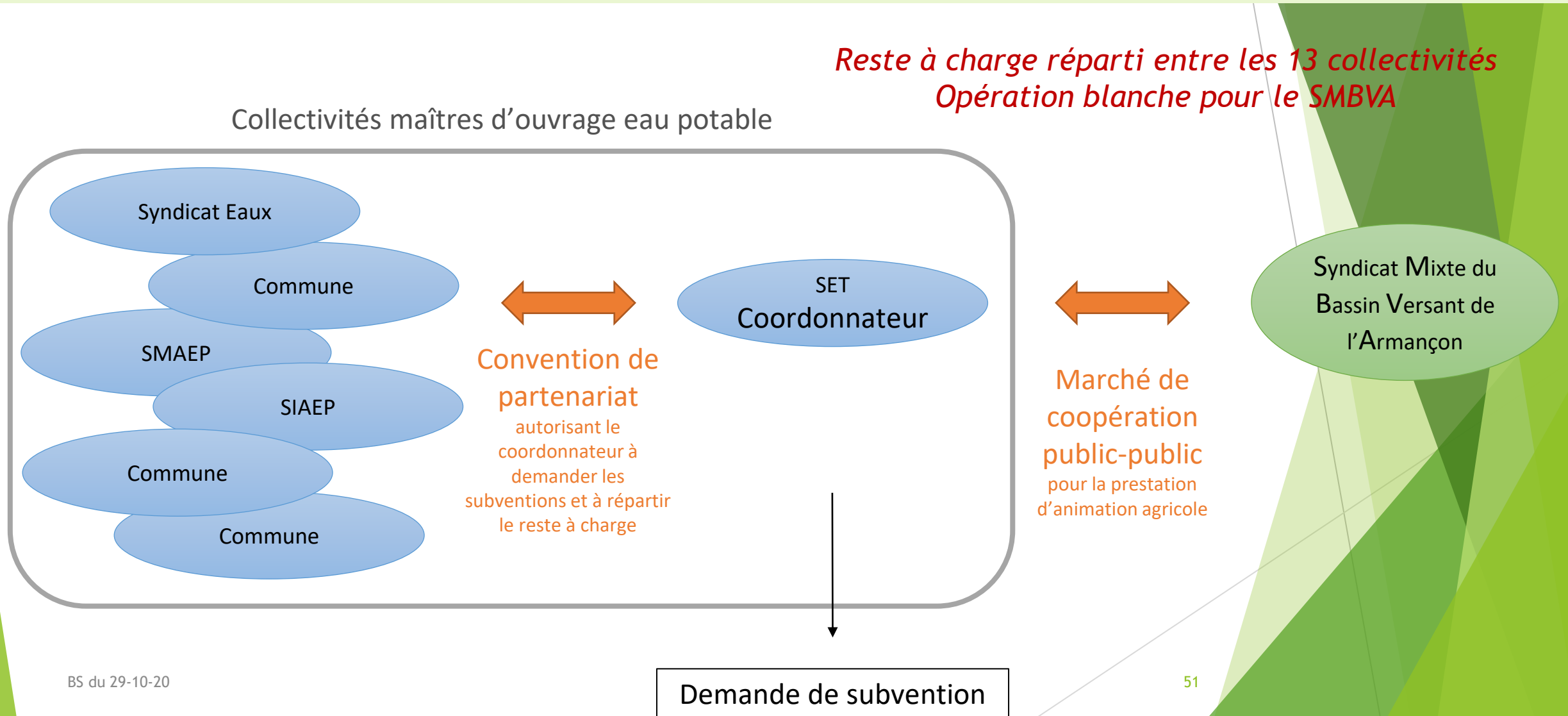


Convention de
coopération
public-public
pour l'animation
agricole



Portage de la cellule d'animation agricole des BAC

Organisation 2021-2023



Portage de la cellule d'animation agricole

Quelle organisation pour 2021-2023 ?

Partenariat
+
Coopération

► Une seule convention qui précise

« la prestation d'animation sera confiée au SMBVA par le biais d'un contrat de coopération public-public, non soumis aux règles de la commande publique conformément à l'article L2511-6 du Code de la commande publique. »

- ❑ Article 1 - Objet de la convention
- ❑ Article 2 - Contexte de la mission
- ❑ Article 3 - Durée de la mission et date d'effet de la convention
- ❑ Article 4 - Engagements des parties (Collectivité, Coordonnateur, SMBVA)
- ❑ Article 5 - Modalités financières
- ❑ Article 6 - Clauses transactionnelles
- ❑ Article 7 - Suivi de la convention (comité de suivi)
- ❑ Article 8 - Modification de la convention
- ❑ Article 9 - Résiliation de la convention (cas de désistement)
- ❑ Article 10 - Juridiction compétente en cas de litige



ANIMATION NATURA 2000 POUR L'ANNÉE 2021

ANIMATION NATURA 2000 : DEMANDE DE SUBVENTION 2021

Natura 2000 : un réseau européen pour conserver la biodiversité



Prairies humides et marais alcalin



Eboulis calcaires
de la vallée de
l'Armançon



Un réseau de sites à l'échelle européenne visant à maintenir la biodiversité de certains milieux patrimoniaux, tout en tenant compte des exigences économiques, culturelles et sociales.

ANIMATION NATURA 2000 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2021

Natura 2000 : un réseau européen pour conserver la biodiversité



ANIMATION NATURA 2000 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2021

Animation Natura 2000 pour l'année 2021

Mettre en place les actions prévues au document d'objectifs, soit :

- Evaluer les secteurs d'intervention prioritaire (discuter de possibles actions conjointement avec les propriétaires) ;
- Communiquer et faire découvrir Natura 2000 (sorties terrains, panneaux et plaquettes, etc.).

Plan de
financement
prévisionnel

Dépenses		Recettes		
Salaire chargé animateur	6 400 €	FEADER (UE)	53%	5 400 €
Frais de repas	300 €	ETAT	47%	4 800 €
Outils de sensibilisation	2 500 €			
Divers et imprévus	1 000 €			
TOTAL	10 200 €	TOTAL		10 200 €



ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

ECHÉANCIER BUDGET PRIMITIF 2021



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

1. Compétence GEMAPI

Des programmes d'actions identifiés dans le CTEC et le PAPI

Une équipe d'animation pluridisciplinaire

- 5 animateurs milieux aquatiques (4,7 ETP),
- 1 animateur zones humides (0,8 ETP),
- 1 animateur hydraulique douce (1 ETP),
- 1 animatrice agriculture résiliente (1 ETP),
- 1 animatrice du PAPI (1 ETP),
- 1 chargé.e de mission diagnostic de vulnérabilité aux inondations (0,5 ETP),
- 1 chargé d'étude PTGE (1 ETP),
- 1 thésard (1 ETP) et des stagiaires.

Organisation des Récid'Eau de l'Armançon dédiés aux scolaires à Saint-Florentin



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

2. Compétence Animation

Poursuite de la révision du SAGE et de l'animation Natura 2000

Animation agricole des BAC pour des maîtres d'ouvrage eau potable (10 et 89)

Equipe

- 1 chargé.e de mission révision du SAGE (1 ETP),
- 1 animateur Natura 2000 (0,2 ETP),
- 2 animateurs agricoles BAC (2 ETP)

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

3. Service administratif

Equipe

- 1 directrice (0,5 ETP),
- 1 assistante administrative/chargée de com (1 ETP),
- 1 comptable / RH (0,7 ETP)

DÉTAIL DES FRAIS POUR L'ESTIMATION DE LA COTISATION 2021

	BP 2020			Projet BP 2021		
	Dépenses	Recettes	Reste à charge	Dépenses	Recettes	Reste à charge
Virement à la section d'inv.	46 000		46 000	47 000		47 000
Frais de structure	132 415	84 000	48 415	143 145	100 000	43 145
Postes administratifs	112 385	6 000	106 385	120 000	6 000	114 000
Indemnités des élus	52 420		52 420	52 000		52 000
Postes opérationnels	411 615	288 090	123 525	569 000	407 010	161 990
Opérations GEMAPI	1 272 870	1 060 565	212 305	1 168 500	963 500	205 000
Opérations hors travaux GEMAPI	17 000	13 200	3 800	55 000	39 000	16 000
<i>Amortissements</i>	<i>22 000</i>	<i>12 000</i>	<i>10 000</i>	<i>38 000</i>	<i>14 000</i>	<i>24 000</i>
	2 066 705	1 463 855	602 850	2 192 645	1 529 510	663 135
Cotisations		602 850			663 135	
Total		2 066 705			2 192 645	

Détail des opérations GEMAPI pour l'estimation de la cotisation 2021

SECT	OPERATIONS	Coût total opération	montant ayant servi base cotisations antérieures	DOB COTISATION 2021		
				dépenses	recettes	cotisation
Aav	Etude Armançon florentinois + BR	76 000 €	70 000 €	6 000 €	4 800 €	1 200 €
	aménagements hydraulique douce (MontStSulpice)	120 000 €	50 000 €	70 000 €	65 600 €	4 400 €
	amén ZH nous paquins (Chéu)	78 000 €	40 000 €	38 000 €	30 400 €	7 600 €
	Trx restau morpho dt RCE ru de Baon (St Martin Commissey)	165 000 €	110 000 €	55 000 €	49 500 €	5 500 €
	restau morpho ru Baon natura 2000 amont Tanlay	50 000 €	30 000 €	20 000 €	16 000 €	4 000 €
	restau morpho ru Migennes et mares Migennes	80 000 €	60 000 €	20 000 €	16 000 €	4 000 €
	total compléments sur opérations déjà appelées	1 268 000 €		209 000 €	182 300 €	26 700 €
Aav	aménagement lit mineur Armançon Jaulges	60 000 €	49 000 €	11 000 €	8 800 €	2 200 €
	création/restauration 18 mares	120 000 €		120 000 €	96 000 €	24 000 €
	total nouvelles opérations	200 000 €		131 000 €	104 800 €	26 200 €
	TOTAL Aav	1 468 000 €		340 000 €	287 100 €	52 900 €
BOO	Digue champ expansion crue Boux sous Salmaise	6 000 €	3 000 €	3 000 €		3 000 €
	restau morpho (méandre) Montbard	220 000 €	70 000 €	50 000 €	40 000 €	10 000 €
	total compléments sur opérations déjà appelées	411 000 €		53 000 €	40 000 €	13 000 €
BOO	Restauration morpho lit mineur Lochère Pouillenay	10 000 €		10 000 €	8 000 €	2 000 €
	mise en défend ru Cormaillon + mares	20 000 €		20 000 €	16 000 €	4 000 €
	total nouvelles opérations	30 000 €		30 000 €	24 000 €	6 000 €
	TOTAL BOO	441 000 €		83 000 €	64 000 €	19 000 €
AC	Restau morpho Armançe : Davrey 3	50 000 €		50 000 €	47 500 €	2 500 €
	total compléments sur opérations déjà appelées	1 511 000 €		50 000 €	47 500 €	2 500 €
AC	restau morpho / ZH / inond moulin bas Chaource	50 000 €		50 000 €	40 000 €	10 000 €
	Etude inondation Armançe aval	75 000 €		75 000 €	60 000 €	15 000 €
	Trx restau morpho ru Auxon moulin blanc	180 000 €		100 000 €	90 000 €	10 000 €
	Trx restau morpho Venizy T2	150 000 €		110 000 €	88 000 €	22 000 €
	Restauration du Landion à Chesley	250 000 €		125 000 €	100 000 €	25 000 €
	études topo (Boutois Soumaintrain, Auxon ru d'Auxon, Lasson, ru de Lasson..)	30 000 €		30 000 €	24 000 €	6 000 €
	total nouvelles opérations	960 000 €		490 000 €	402 000 €	88 000 €
	TOTAL AC	2 471 000 €		540 000 €	449 500 €	90 500 €
AAm	restau morpho prés prunelle Genay	60 000 €	30 000 €	30 000 €	24 000 €	6 000 €
	restau morpho ru de cernoy Vic de Chassenay	60 000 €	25 000 €	25 000 €	20 000 €	5 000 €
	restau morpho ru de Villaines les Prévostes	30 000 €	5 000 €	5 000 €	4 000 €	1 000 €
	total compléments sur opérations déjà appelées	315 000 €		60 000 €	48 000 €	12 000 €
	restauration ZH et cours d'eau Brau	150 000 €		100 000 €	80 000 €	20 000 €
	2 abreuvoirs	6 000 €		5 500 €	4 400 €	1 100 €
	total nouvelles opérations	166 000 €		105 500 €	84 400 €	21 100 €
	TOTAL Aam	481 000 €		165 500 €	132 400 €	33 100 €
	DIVERS	40 000 €		40 000 €	30 500 €	9 500 €
Tous	Total opérations GEMAPI			1 168 500 €	963 500 €	205 000 €

Estimation des cotisations 2021

COLLECTIVITES	Cotisations 2020			Cotisations 2021			
	Total GEMAPI 96%	Total animation 4%	Total cotisation 2020	Total GEMAPI 96%	Total animation 4%	Total cotisation 2021	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TROYES CHAMPAGNE METROPOLE (2)	4 313	180	4 493	4 700	196	4 896	*
CC DE L'AGGLOMERATION MIGENNOISE (2)	44 662	1 861	46 523	49 853	2 077	51 930	*
CC DU SEREIN (5)	5 667	236	5 903	6 157	256	6 413	*
CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE (39)	69 038	2 877	71 915	76 068	3 170	79 238	
CC SEREIN ET ARMANCE (24)	107 819	4 492	112 311	118 896	4 954	123 850	
CC DU JOVINIEN (2)	2 696	112	2 808	2 960	123	3 083	*
CC CHABLIS, VILLAGES ET TERROIRS (3)	5 173	216	5 389	5 683	237	5 920	*
CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE (48)	105 867	4 411	110 278	115 283	4 803	120 086	
CC DES TERRES D'AUXOIS (62)	83 294	3 471	86 765	92 601	3 858	96 459	
CC DE POUILLY-EN-AUXOIS ET DE BLIGNY-SUR-OUCHÉ (11)	16 633	693	17 326	18 550	773	19 323	*
CC DU MONTBARDOIS (30)	65 229	2 718	67 947	70 871	2 953	73 824	
CC DU PAYS D'ALEZIA ET DE LA SEINE (24)	50 704	2 113	52 816	55 622	2 318	57 940	
CC FORÊTS, SEINE ET SUZON (4)	3 684	153	3 837	4 044	168	4 212	
CC OUCHE ET MONTAGNE (11)	13 958	582	14 539	15 322	639	15 961	
TOTAL	578 736	24 114	602 850	636 610	26 525	663 135	

Détail de la section d'investissement 2021

Dépenses Investissement		
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	13 000,00
139141	<i>Sub. Transf cpte résult. Communes du GPD</i>	1 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00
2313	Constructions	35 000,00
1641	Emprunts en euros	32 000,00
TOTAL GENERAL		86 000,00
Recettes Investissement		
.021	Virement de la section de fonctionnement	47 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	21 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	500,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	1 000,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	3 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	6 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	500,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	3 000,00
10222	FCTVA	2 000,00
TOTAL GENERAL		86 000,00

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Une équipe pluri-
disciplinaire
Un programme
d'actions en
GEMAPI et
pédagogie

Des travaux
d'aménagement
du bâtiment de
Tonnerre

- Un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

Un produit de
cotisation estimé à
663 135 €

Une répartition
entre GEMAPI et
Animation calquée
sur le coût réel de
chaque
compétence



DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

DM N° 1

- Les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020 étant insuffisants, il sera nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	20 924.81	
615231	Entretien, réparations voiries	-20 924.81	
	TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313	Constructions	20 924.81	
28031 (040)	Frais d'études		20 698.64
28033 (040)	Frais d'insertion		226.17
	TOTAL :	20 924.81	20 924.81
	TOTAL :	20 924.81	20 924.81



FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DES MARCHÉS

FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DES MARCHÉS

- Elle serait chargée de rendre des avis sur le choix des titulaires de marchés publics passés en procédure non formalisée au vu des rapports établis par les services dans le cas des opérations d'un montant supérieur à 40 000 € HT, soit :
 - D'ouvrir les plis ;
 - De participer aux négociations ;
 - De formuler un avis à Monsieur le Président au regard du Rapport d'Analyse des Offres final.
- Composition de la commission des marchés proposée :
 - Le 1^{er} Vice-président,
 - Le Vice-président en charge de l'opération concernée,
 - La Directrice ou son représentant,
 - De l'agent, chef de projet de l'opération.
- Possibilité de convoquer un représentant du territoire concerné (élu et / ou agent) ?



ÉLECTIONS

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DES MEMBRES DU BUREAU

- Lors de la séance du 16 octobre dernier, le Comité Syndical a décidé que le Bureau serait constitué de 21 membres, dont le président et les 6 vice-présidents.
- 8 autres membres ont d'ores-et-déjà été élus : M. Bernard CHALON, M. Serge GAILLOT, M. Michel LAGNEAU, M. Patrick MAILLARD, M. Daniel RAVERAT, M. Paul ROBINAT, M. Didier URBAIN et M. Sébastien YALCIN.
- Il reste donc 6 sièges à pourvoir, prioritairement pour représenter les territoires de la COPAS (2), la CA TCM (1), la CCAM (1), la CCJ (1) et la 3CVT (1).



Articles L2122-7 et L5211-2 du CGCT : les membres du bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Pour chacun, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DES MEMBRES DU BUREAU

- Désignation de 2 assesseurs
- Elections :

Candidats	Suffrages obtenus au 1 ^{er} tour

ANIMATION DU PAPI 2021

Principales missions en 2021 :

- Finalisation du modèle en Côte-d'Or (110 km de cours d'eau).
- Accompagnement de la démarche de réduction de la vulnérabilité :
 - Des entreprises et des bâtiments publics, à travers une campagne de communication, de diagnostics de vulnérabilité et un accompagnement,
 - Des habitants diagnostiqués en 2020 pour l'obtention de leur financement de travaux de réduction de vulnérabilité.
- Pédagogie / sensibilisation :
 - Organisation de réunions thématiques pour diffuser aux maires les cartes d'aléa issues du modèle hydraulique pour différents scénarios de crue.
 - Participation au séminaire Culture du Risque organisé localement par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de BFC au printemps prochain.
 - Participation au mois des zones humides 2021 et réalisation d'ateliers sur le risque inondations aux Récid'eau de l'Armançon 2021 (sensibilisation aux risques des scolaires et du grand public).
- Contribution technique à l'étude portée par l'Etat relative aux potentialités de ralentissement dynamique des crues dans le bassin hydrographique.



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Nous contacter :

secretariat@bassin-armancon.fr / ☎ 03 86 55 40 00 / 📄 03 86 75 11 41

- Lauriane BUCHAILLOT - Directrice : 03.86.55.40.01
- Djamila BOUFELAH - Assistante administrative/Com : 03.86.55.40.00
- Claire BOURSIER - Comptabilité/RH : 03.86.55.40.02
- Julie BERTHOU - Animatrice du SAGE : 03.86.55.40.06
- Théo LAURENT - Animateur du PAPI : 03.86.55.40.05
- Edouard BENOIT - Animateur hydraulique douce : 03.86.55.40.04
- Mélanie DE WAELE - Animatrice agricole : 06.81.03.29.56
- Vincent GOVIN - Animateur GEMAPI : 03.86.55.40.09
- Chris CUENIN et Guilhem MONSAINGEON - Techniciens GEMAPI Côte-d'Or : 03.86.55.97.41/40
- Kélian LAGREVE - Technicien GEMAPI Armançon Aval : 06.08.57.74.09
- Matthias ALLOUX - Technicien GEMAPI Armance-Créanton : 06.40.08.57.54
- Kyrian MEDJKAL - Animateur Zones Humides : 06 40 06 79 04



Visitez le site internet :
www.bassin-armancon.fr